

Tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'UDSP 64 de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes.

Cette demande doit être **signée par l'organisateur**, attestant ainsi l'**exactitude des éléments portés** dans le document. Pour cela, ce dernier doit fournir les éléments suivants et les retourner à udsp64.dps@sdis64.fr

Organisme demandeur

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Représenté par :

Fonction :

Caractéristique de la manifestation

Intitulé :

Activité/ Type :

Dates et horaires/ jour :

Horaires souhaités présence secouristes :

Adresse :

Nom et fonction du contact ou du chargé de sécurité sur place :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Circuit oui Non - Si oui Ouvert Fermé en boucle – Nombre de Kms :

Type d'espace ou local :

Superficie : **Distance entre les 2 points les plus éloignée :**

Risques particuliers oui Non – Commentaires :

NATURE DE LA DEMANDE

Effectifs public présent/jour :

Fréquence Maximale instantanée) :

Tranche d'âge :

Effectifs d'acteurs (participants, bénévoles ...) :

tranche d'âge :

Horaire de présence du public :

Personnes ayant des besoins particuliers (mobilité réduite, traducteur ...) :

Public : Assis - Debout - Statique - Debout dynamique

CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ACCESSIBILITE DU SITE

Structure d'accueil : Permanente - Non permanente – Type :

Couverte - Non couverte – Type :

Voie publique : Oui - Non

Dimension de l'espace naturel :

Distance de brancardage maximale :

Longueur de la plus grande pente du terrain :

Accessibilité de l'environnement aux secouristes : (Incluant moyens internes mis à disposition) :

Très bonne - Bonne - Moyenne - Mauvaise

Commentaires :

Autres conditions d'accès difficile :

Consignes particulières à porter à connaissance des équipes secouristes : (*droit d'accès, véhicules, conditions de circulation, sureté et sécurité ...*)

STRUCTURES FIXES DE SECOURS PUBLIC LES PLUS PROCHES

Centre d'Incendie et de Secours de :

Distance :

Structure hospitalière de :

Distance :

AUTRES SECOURS PRESENTS SUR PLACE

Médecin : Nom :

- Téléphone :

Infirmier : - **Kinésithérapeute :** - **Autres :**

Identité :

Ambulance privée : Nom :

Secours publics sur place : SAMU/ SMUR - Sapeurs-Pompiers - Police - Gendarmerie

Autres :

DOCUMENTS JOINTS PAR L'ORGANISATEUR

Arrêté municipale et/ou préfectoral - Avis de la commission de sécurité - Plans du site

Annuaire téléphonique du site - Autres :

Identité, cachet et signature obligatoire du représentant légal de l'organisme demandeur

Grille d'aide au remplissage du formulaire

Activité du rassemblement

- **Public assis** : spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, rendez-vous sportif...

- **Public debout** : cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole...

- **Public debout** : spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'événement...

- **Public debout** : spectacle avec public dynamique, danse, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, grande parade, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'événement ...

- **Evénement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public** : hébergement sur site ou à proximité.

Caractéristiques de l'environnement ou de l'accessibilité du site

Très bonne	<ul style="list-style-type: none"> - Structures permanentes : Bâtiment, salle « en dur »,... - Voies publiques, rues,... avec accès dégagés - Conditions d'accès aisés
Bonne	<ul style="list-style-type: none"> - Structures non permanentes : gradins, tribunes, chapiteaux,... - Espaces naturels : surface \leq 2 hectares - Brancardage : 150 m < longueur \leq 300 m - Terrain en pente sur plus de 100 mètres
Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces naturels : 2 ha < surface \leq 5 ha - Brancardage : 300 m < longueur \leq 600 m - Terrain en pente sur plus de 150 mètres - Autres conditions d'accès difficiles
Mauvaise	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces naturels : surface > 5 hectares - Brancardage : longueur > 600 mètres - Terrain en pente sur plus de 300 mètres - Autres conditions d'accès difficiles : Talus, escaliers, voies d'accès non carrossables,... - Progression des secours rendue difficile par la présence du public